

AVIS PUBLIC – CONSULTATION ÉCRITE
(en remplacement d'une assemblée publique de consultation)

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 162-31

**MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT
AFIN DE REVOIR CERTAINES DISPOSITIONS RELIÉES À L'EXPLOITATION
ACÉRICOLE DANS LE BOIS DE VERCHÈRES**

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MARGUERITE-D'YOUVILLE, QUE :

Le mercredi 20 janvier 2021, à 15 h, à la salle du conseil de la Municipalité régionale de comté de Marguerite-D'Youville (MRC), sise au 609, route Marie-Victorin, à Verchères, le conseil de la MRC a adopté le *Projet de règlement numéro 162-31 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement afin de revoir certaines dispositions reliées à l'exploitation acéricole dans le bois de Verchères*.

PROCÉDURE DE CONSULTATION ÉCRITE

Le projet de règlement numéro 162-31 est soumis à la consultation écrite des citoyens et tous les documents qui s'y rapportent, dont une présentation détaillée, peuvent être consultés sur le site Internet de la MRC en suivant le lien : <http://margueritedyouville.ca/>

Toute personne peut transmettre ses commentaires ou questions par écrit relativement à ce projet de règlement jusqu'au 24 février 2021, à 16 h 30, de la manière suivante :

- par la poste, au Service juridique, 609, route Marie-Victorin, Verchères (Québec) J0L 2R0
- par courriel à l'adresse : abeaudoin@margueritedyouville.ca

Toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'identifier avec son nom et son adresse ainsi qu'un numéro de téléphone ou une adresse courriel afin qu'il soit possible de la contacter facilement.

Prenez aussi avis qu'une commission d'aménagement, formée des membres du conseil de la MRC, présidée par la préfète de la MRC, Mme Suzanne Roy, se tiendra le jeudi 8 avril 2021, à 19 h 30, à la salle du conseil, sise au 609, route Marie-Victorin, à Verchères.

Après la période de consultation écrite et la tenue de la commission, le règlement sera soumis au conseil pour adoption avec ou sans changement par rapport au projet de règlement.

Pour de plus amples informations, <http://margueritedyouville.ca/>

Donné à Verchères, le 2 février 2021



Sylvain Berthiaume
Directeur général et secrétaire-trésorier